

L'ergothérapie au Danemark

Présentation générale

Le Danemark, pays européen depuis 1973, a pour capitale Copenhague ; c'est une monarchie constitutionnelle. Le danois est la langue officielle, mais l'anglais y est très largement compris (pour plus de 86% de la population).

Il compte un peu moins de 6 millions d'habitants dont **6 000 sont ergothérapeutes** ; ces derniers, exercent à plus de 90% dans les institutions publiques, et un peu moins d'une centaine ont une activité libérale. De plus, environ 3% des ergothérapeutes sont en recherche d'emploi.



L'association

L'association danoise ETF (ErgoerapeuTForeningen) a été créée en 1938, elle représente l'ensemble des ergothérapeutes danois ; en effet, presque tous les ergothérapeutes présents sur le territoire y sont affiliés. Ainsi, **elle compte environ 8 000 membres** dont 6 000 professionnels et 2 000 étudiants.



L'association **défend et valorise le travail et la formation de l'ergothérapeute** afin de développer et d'asseoir la place de celui-ci dans les différentes pratiques existantes.

Pour cela, **sept groupes de travail sont présents et englobent les principaux champs de l'ergothérapie** (pédiatrie, neurologie, santé mentale, gériatrie,...). Ces groupes sont composés de spécialistes du domaine ayant fait l'objet d'une formation approfondie d'un an, d'un niveau master (300 ETCS) et disposant de plusieurs années d'expérience.

Elle organise, à la manière de l'ANFE, différentes conférences, rencontres entre ergothérapeutes de la même région, et bien évidemment propose diverses formations continues.

Enfin, l'association accomplit un important travail de **promotion de la profession**, décrivant les compétences et l'intérêt de l'ergothérapeute dans les processus de soins actuels.

Les études

Le diplôme d'ergothérapeute au Danemark est obtenu après **3 ans et demi de formation pour 210 crédits ECTS**, soit 30 de plus qu'en France ; les matières théoriques représentent 168 crédits, et 42 sont dédiés à la pratique. Chaque année, **400 étudiants** sortent avec leur diplôme d'ergothérapeute en poche.

Afin d'ajuster au mieux les compétences requises pour les futurs diplômés, les superviseurs de stage sont également ergothérapeutes sur le terrain une partie du temps.

Sept écoles sont présentes et affiliées aux universités (Aalborg, Esbjerg, København, Naesved, Aarhus, Odense, et Holstebro), permettant ainsi la poursuite d'études en 2^e cycle de façon plus évidente, via différents cursus dans le domaine de la santé.

Les écoles entretiennent toutes une proximité avec l'association danoise dans un but de cohérence, d'échange et d'uniformité des enseignements.

Partir au Danemark

Avant de partir travailler au Danemark, différentes modalités sont à entreprendre : la première consiste en l'obtention d'un **permis de séjour** (c'est toujours le cas pour les citoyens de l'Union Européenne séjournant pendant plus de 3 mois dans un pays membre).

Une fois obtenu, vous devrez introduire une **demande d'équivalence de diplôme** au ministère de la santé qui examinera votre dossier. Pour exercer au Danemark, la maîtrise du danois est indispensable.

Pour plus de précisions, il est recommandé de s'adresser aux services d'immigration danois, ou rendez-vous sur le site de l'ambassade du Danemark en France : www.frankrig.um.dk.

Pour d'autres informations, vous pouvez consulter le site internet de l'association danoise : www.etf.dk.



Théo BRUNOIS

Délégué suppléant COTEC